

**FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE**

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINES**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017



JÉGARD

LEO JÉGARD & ASSOCIES

EXPERTISE COMPTABLE, AUDIT, CONSEIL

23, RUE DU CLOS D'ORLÉANS

94120 FONTENAY SOUS BOIS

TÉL. : 01 48 73 69 91- FAX. : 01 48 75 40 43

bienvenue@jegard.com - www.jegard.com

FONDATION ATD QUART MONDE
MOUVEMENT ATD QUART MONDE
VOLONTARIAT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE TERRE ET HOMME DE DEMAIN
MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE
ATD QUART MONDE NOISY
ATD QUART MONDE LA RÉUNION
TRAVAILLER ET APPRENDRE ENSEMBLE

Siège Social : 63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES COMBINÉS**

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2017

Aux Membres,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes combinés ATD QUART MONDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine des entités combinées à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 823-9 et R 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par le Groupe Associatif ATD Quart Monde, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans le chapitre 5 de l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n°2008-12 et ont été correctement appliquées ».

Vérification des documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction de l'entité combinante d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la Direction de l'entité combinante d'évaluer la capacité du Groupe Associatif ATD Quart Monde à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation. Les comptes annuels ont été arrêtés par l'entité combinante.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du Groupe Associatif ATD Quart Monde.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

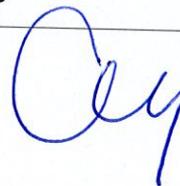
- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du groupe associatif à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Fontenay sous-bois, le 6 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
LÉO JEGARD & ASSOCIES
Représenté par,

Cécile LE BAGOUSSE
Associée



Fondation ATD Quart Monde
Mouvement ATD Quart Monde
Volontariat International ATD Quart Monde
ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain
Mouvement International ATD Quart Monde
ATD Quart Monde Noisy-le-Grand
ATD Quart Monde Réunion
Travailler et Apprendre Ensemble

COMPTES COMBINES ANNUELS

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2017

Comptes combinés annuels réalisés par la Fondation ATD Quart Monde
63 rue Beaumarchais
93100 MONTREUIL

BILAN COMBINE 2017

ACTIF	2017	2016
Immobilisations en valeur nette	18 187 812	18 559 085
Avances, dépôts et cautionnements	71 837	80 332
Stocks	47 447	56 684
Subventions à recevoir	949 349	1 322 771
Comptes courants associations ATD	1 283	245 794
Autres débiteurs	1 061 703	231 080
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	508 334	720 339
Valeurs mobilières de placement	15 645 428	14 518 864
Trésorerie	7 291 576	6 740 206
TOTAL	43 764 769	42 475 155

PASSIF	2017	2016
Fonds propres	36 995 242	36 415 601
Résultat de l'exercice	453 515	259 641
Subventions d'investissements	1 883 235	1 889 372
Provisions règlementées	175 705	173 389
Fonds dédiés	2 766 802	1 872 050
Provisions pour risques	46 227	151 400
Emprunts et concours bancaires	97 980	102 844
Comptes courants associations ATD	145 705	258 474
Dettes à court terme d'exploitation	1 119 316	1 318 141
Produits constatés d'avance	81 042	34 243
TOTAL	43 764 769	42 475 155

Cy

COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2017

1/ CHARGES	2017	2016
Achats	1 014 101	981 774
Services extérieurs	994 462	942 940
Autres services extérieurs	3 524 482	2 839 846
Impôts et taxes	432 940	528 750
Charges de personnel	5 253 552	5 205 988
Autres charges de gestion courante	450 575	433 154
Charges financières	32 046	19 369
Subventions accordées	1 779 231	2 054 836
Charges exceptionnelles	159 719	44 168
Amortissements	1 128 915	1 129 624
Provisions pour dépréciation des stocks		
Provisions pour risques et charges	69 813	48 085
Provisions pour dépréciation valeurs mobilières	52	1 933
Engagements à réaliser	1 513 855	165 653
Engagements exceptionnel pour CIJW		
Reversement de dons affectés et mécénat	35 958	4 155
TOTAL CHARGES	16 389 703	14 400 274
EXCEDENT DE L'EXERCICE	453 515	259 641
TOTAL	16 843 218	14 659 916

2/ PRODUITS	2017	2016
DONS	9 137 814	7 253 025
Dons collectés	6 555 772	5 518 250
- Affecté	2 637 512	1 720 247
- Non Affecté	3 918 260	3 798 004
Legs et donations	2 239 959	1 310 264
Partage de revenus	342 082	424 511
Dons reçus à l'étranger affectés au pays		
MECENAT	472 273	624 479
Mécénat	472 273	624 479
VENTE ET PUBLICATIONS	514 865	405 377
Ventes services, produits, publications	514 865	405 377
CARTES DE VOEUX	14 767	14 275
Cartes de vœux	14 767	14 275
ADHESIONS	101 692	105 288
Adhésions	101 692	105 288
PARTICIPATIONS DIVERSES	478 832	225 668
Participation permanents	83 877	51 207
Remboursement frais de personnel	321 318	123 490
Locations	10 193	13 873
Participation ATD à la formation	27 682	570
Autres participations aux frais	35 761	36 529
AUTRES PRODUITS DE GESTION	35 887	226 191
Autres produits de gestion courante	35 887	226 191
SUBVENTIONS PUBLIQUES	4 151 834	4 174 995
Subventions publiques	4 151 834	4 174 995
PLUS-VALUES DE CESSION DE VALEURS MOBILIERES	906 799	593 303
Produits de cession de valeurs mobilières	906 799	593 303
PRODUITS FINANCIERS	23 709	43 468
Produits financiers	23 709	43 468
Gains de change		
REPRISES SUR PROVISIONS	806 508	510 941
Reprises sur provisions dépréciation des stocks	39 565	28 113
Reprises sur provisions pour risques et charges	128 502	
Reprises sur provisions financières	27 840	4 369

Cy
4

Reprises sur provisions exceptionnelles		
Reprises sur engagements à réaliser	610 601	478 459
REPRISE SUR ENGAGEMENTS A REALISER - exceptionnels		
CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	134 290	245 274
Cessions d'immobilisations	134 290	245 274
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	63 949	237 631
Produits exceptionnels divers	27 633	197 984
Remboursements assurances	860	10 159
Transferts de charges	25 373	13 842
Produits sur exercices antérieurs	3 945	9 488
Subventions d'investissement rapportées au résultat	6 137	6 157
TOTAL PRODUITS	16 843 218	14 659 916

COMPTE DE RESULTAT COMBINE 2017

3 / SYNTHESE DU RESULTAT	2017	2016
Produits de fonctionnement	15 686 632	13 535 871
Charges de fonctionnement	16 197 885	14 334 805
Résultat de fonctionnement	-511 254	-798 935
Produits financiers	958 347	641 141
Charges financières	32 098	21 302
Résultat financier	926 249	619 839
Produits exceptionnels	198 239	482 905
Charges exceptionnelles	159 719	44 168
Résultat exceptionnel	38 520	438 737
Résultat de l'exercice	453 515	259 641

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES 2017

Emplois	Emplois 2017 (1)	Affectation des dons et legs	Ressources	Ressources 2017 (2)	Suivi des dons et legs (4)
1 - Missions sociales (ST1)	13 416 332	7 660 167	<i>Dons et legs non affectés et non utilisés au 01/01/2017</i>	(T1)	2 108 899
1.1 Réalisées en France					
- Actions et coordination France	4 247 016	1 050 705	1 - Ressources collectées auprès du public (T2)	8 795 731	8 795 731
- Soutien à l'action internationale	1 383 607	1 002 209	- Dons non affectés	3 918 260	3 918 260
- Recherche, études, formation	1 225 532	782 862	- Dons affectés	2 637 512	2 637 512
- information, mobilisation civique et publications	2 167 179	1 841 039	- Legs et donations non affectés	2 239 959	2 239 959
1.2 Réalisées à l'étranger			2 - Autres fonds privés	1 924 511	
- Actions réalisées directement	2 442 409	1 298 662	- Adhésions	101 692	
- Associations ATD Quart. Monde à l'étranger	1 950 590	1 684 690	- Ventres services, produits, publications	529 632	
2 - Frais de recherche de fonds (ST2)	409 526	409 526	- Partenariat entreprises et autres dons privés	472 273	
2.1 Appel à la générosité du public	313 754	313 754	- Dons reçus à l'étranger affectés au pays	0	
2.2 Recherche des autres fonds privés	16 578	16 578	- Participations diverses et péréquation de salaires	820 914	
2.3 Recherche de subventions et concours publics	79 194	79 194	3 - Subventions & autres concours publics	4 151 834	
3 - Frais de fonctionnement (ST3)	980 125	0	4- Autres produits	1 164 634	
3.1 Frais de gestion	788 360	0	- Autres produits de gestion courante	35 887	
3.2 Charges exceptionnelles et financières	191 765	0	- produits financiers	930 508	
			- Autres produits exceptionnels & cession d'immos.	198 239	
II- Dotations aux provisions	14 805 983	8 069 693	I- Total des ressources	16 036 710	
III- Engagements à réaliser sur ressources affectées	69 865		II - Reprises des provisions	195 907	
	1 513 855		III - Ressources affectées non utilisées avant 2017	610 601	
IV- Excédent de ressources	453 515		IV Variation fonds dédiés collectés auprès du public (T4)		
TOTAL GENERAL (T3)	16 843 218		V - Insuffisance de ressources		-843 300
V- Immobilisations financées par les dons et legs (T5)			VI - TOTAL GENERAL (T2+T4)	16 843 218	7 952 431
VI- Neutralisation dotations aux amortissements (T5bis)					
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		8 069 693	VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public (T6)		8 069 693
			Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 31/12/2017 (T7)		1 991 637
TOTAL			EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (*)		

(*) : Evaluation des contributions volontaires en nature : voir point 5.2.D de l'annexe

ANNEXE des comptes combinés
Groupe associatif ATD QUART MONDE
Exercice 2017

Sommaire

1.	Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde	8
1.1.	Positionnement général.....	8
1.2.	Organisation juridique	8
2.	Règles et méthodes comptables	9
2.1.	Comptabilité générale	9
2.2.	Combinaison	10
3.	Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés.....	11
3.1.	La Fondation ATD Quart Monde.....	11
3.2.	Volontariat International.....	12
3.3.	Le Mouvement ATD Quart Monde	12
3.4.	ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain.....	13
3.5.	Le Mouvement International ATD Quart Monde	13
3.6.	L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand	14
3.7.	Travailler et Apprendre Ensemble	14
3.8.	ATD Quart Monde Réunion	14
4.	Commentaires sur les comptes combinés	15
4.1.	Événements significatifs en 2017	15
4.2.	Perspectives 2017.....	15
5.	Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné.....	16
5.1.	Cadre légal.....	16
5.2.	Règles et méthodes comptables utilisées.....	16
6.	Annexes	20
A.	Immobilisations et amortissements.....	20
B.	Capitaux propres et fonds dédiés	20
C.	Créances.....	20
D.	Dettes.....	20
E.	Comptes courants Associations sœurs	20
F.	Valeurs mobilières de placement.....	20
G.	Engagements hors bilan.....	20
H.	Provisions	20

1. Présentation du Groupe associatif ATD Quart Monde

1.1. Positionnement général

Le Groupe ATD Quart Monde fait, depuis 1999, partie du Comité de la Charte de déontologie des organismes faisant appel à la générosité du public. Cet agrément a été renouvelé pour la dernière fois en juin 2015 pour une nouvelle période de 3 ans.

1.2. Organisation juridique

Le Groupe associatif ATD Quart Monde comprend actuellement 8 structures juridiquement autonomes :

- Fondation ATD Quart Monde,
- Mouvement ATD Quart Monde,
- Association Volontariat International ATD Quart Monde¹, nommée ci-dessous « Volontariat International »,
- Association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain,
- Mouvement International ATD Quart Monde,
- Association ATD Quart Monde Noisy-le-Grand,
- Mouvement ATD Quart Monde Réunion,
- Association Travailler et Apprendre Ensemble, nommé aussi TAE.

¹ Le 2 mai 2017, l'assemblée générale de « Équipes Science et Service Volontariat International ATD Quart Monde » a approuvé le changement de nom de l'association qui est désormais « Volontariat International ATD Quart Monde ».

2. Règles et méthodes comptables

2.1. Comptabilité générale

Les comptes annuels présentés ici sont ceux du Groupe associatif ATD QUART MONDE pour l'exercice social ayant couru du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

Ils ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence et en conformité avec les dispositions prévues par les lois et réglementations françaises, ainsi qu'avec les normes édictées par le Conseil National de la Comptabilité et en particulier du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux comptes annuels des associations et fondations.

Les principes suivants ont été respectés :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

L'évaluation des éléments figurant tant à l'actif qu'au passif du bilan a été pratiquée par application de la méthode des coûts historiques, éventuellement corrigés de provisions ou/et d'amortissements.

Le compte d'emploi des ressources est établi depuis 2009 en application des dispositions du règlement CRC 2008-12.

Principales méthodes utilisées :

- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires. La valeur des terrains est distinguée de la valeur des constructions et celles-ci sont éclatées en plusieurs composants en fonction de leur durée probable d'utilisation. Les amortissements pour dépréciation ont été pratiqués suivant le mode linéaire en fonction de leur durée normale d'utilisation.

- Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance est inférieure à sa valeur comptable.

- Emprunts

Les emprunts sont comptabilisés en valeur brute (montant en capital).

- Dons

Les dons courants sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice où ils sont reçus. Les donateurs peuvent affecter leurs dons à une action particulière. Ces actions ne sont pas menées par la Fondation ATD mais par les associations sœurs soutenues par la Fondation. Les dons courants affectés par les donateurs à une action particulière sont portés euro pour euro en charges du compte de résultat afin d'être intégralement reversés à leurs bénéficiaires désignés. Les dons affectés à des projets définis par les donateurs, qui n'ont pas été encore utilisés à la clôture sont enregistrés en « fonds dédiés » avec la contrepartie en charges en « engagements à réaliser »

- **Legs**

Les legs reçus, quand ils sont destinés à être cédés, sont comptabilisés en produits dans le compte de résultat au cours de l'exercice de la réalisation de la cession. Les legs reçus de biens immobiliers destinés à être conservés, sont inscrits en « immobilisation » et en « fonds associatifs, legs reçus » au passif du bilan.

2.2. Combinaison

Le présent document présente les comptes combinés du Groupe associatif ATD Quart Monde. Cette combinaison est réalisée en quatre étapes :

- Agrégation des comptes des 8 structures (liste donnée en 1.2).
- Analyse de toutes les transactions entre les structures et retraitement de celles-ci en élimination afin d'éviter une double comptabilisation de charges et de produits. Au niveau du bilan, élimination des comptes de liaisons entre structures.
- Élimination des écritures de charges et produits internes à l'association du volontariat correspondant à la péréquation de salaires effectuée par les volontaires permanents, afin d'éviter une double comptabilisation en charges des salaires nets d'une part et des indemnités d'autres part.
- Traitement analytique des éliminations afin de construire le Compte d'Emploi des Ressources (CER). Au niveau du compte d'emploi des ressources, c'est la charge dans sa destination finale qui est conservée (cf commentaires CER pour détail de sa construction).

3. Missions respectives des différentes entités et principales transactions réalisées entre elles, ces transactions étant éliminées pour élaborer les comptes combinés

3.1. La Fondation ATD Quart Monde

La Fondation ATD Quart Monde a pour mission de gérer ses biens mobiliers et immobiliers en garantissant la fidélité aux options de base d'ATD Quart Monde. Dans cette mission, la Fondation fait appel à la générosité du public et met à disposition des ressources, principalement au profit des 7 associations du groupe.

La Fondation ATD Quart Monde ayant la responsabilité des **appels à la générosité du public** assume toutes les charges liées à ces appels. Elle rembourse le Mouvement ATD Quart Monde quand celui-ci engage des dépenses pour réaliser ces appels. La Fondation a ainsi remboursé en 2015 les frais engagés par le Mouvement pour les coûts d'appels à la générosité du public et de collecte des dons pour **148 435 €** comprenant des frais de personnel, des frais d'impression, d'affranchissement des reçus fiscaux, de téléphone et 10 % des coûts d'édition du journal Feuille de Route et du site web.

La Fondation reçoit les dons issus des appels à la générosité du public et les gère selon 2 grandes catégories, les dons affectés et non affectés. Elle **reverse intégralement les dons affectés aux associations concernées** : Volontariat International reçoit les dons affectés au volontariat (**1 073 300 €**) ; le Mouvement ATD Quart Monde reçoit les dons affectés à l'action en France (**737 350 €**) ainsi que les versements de cotisations d'adhésions, de ventes de publications et de participations diverses accompagnant des dons ; Terre et Homme de Demain reçoit les dons affectés à l'action dans les pays d'Afrique, d'Asie, de l'Océan Indien, d'Amérique Latine et des Caraïbes (**138 941 €**), et les autres structures les dons affectés à leur action : le Mouvement international (**11 125 €**), ATD Quart Monde Noisy-le-Grand (**582 €**) et TAE (**1 240 €**).

Il en est de même pour le mécénat reçu par l'intermédiaire de la Fondation : **185 300 €** ont été reversés au Mouvement ATD Quart Monde, **10 000 €** à TAE et **2 215 €** à Terre et Homme de Demain.

La Fondation ATD Quart Monde décide l'utilisation des dons non affectés en fonction des besoins et des priorités. **Elle verse des subventions de fonctionnement** aux autres structures du groupe et à d'autres structures nationales du Mouvement ATD Quart Monde présentes, en Europe et en Amérique du Nord pour soutenir leur action aux côtés des familles les plus pauvres.

La Fondation, qui dispose d'un fonds dédié à la protection des archives du Centre Joseph Wresinski et au rayonnement de la pensée du Père Joseph a versé une subvention de **98 228 €** au Mouvement International ATD quart Monde pour des projets menés à ce titre.

La Fondation ATD Quart Monde met à disposition des 7 associations des biens immobiliers pour mener leur action. Elle demande, dans la mesure des moyens des équipes concernées, une participation financière appelée "contribution à l'effort immobilier de la Fondation", qui a représenté au total **483 611 €** (420 912 € pour le Mouvement ATD Quart Monde, 35 104 € pour Noisy le Grand, 3 075 € pour TAE et 24 520 € pour ATD Réunion).

3.2. Volontariat International

L'association Volontariat International ATD Quart Monde constitue le support juridique permettant l'existence du projet original du Volontariat ATD Quart Monde.

Face à une population vivant dans la misère de génération en génération, il s'est affirmé la nécessité de créer un corps de volontaires, des personnes qui consacrent tout ou partie de leur vie à un engagement avec les populations très pauvres. Afin de pouvoir durer de nombreuses années dans un engagement avec une grande disponibilité, il était nécessaire d'apporter à ces volontaires la sécurité d'une protection sociale et d'une rémunération permettant de vivre simplement. En l'absence dans la législation française d'un statut du volontariat de longue durée, il a été adopté un statut juridique de salarié pour la plupart des volontaires ATD Quart Monde. Ils sont donc des salariés acceptant le reversement intégral de leur salaire net dans une caisse de péréquation gérée par Volontariat International.

Cette association joue principalement les rôles suivants :

- Assurer l'animation et l'organisation de rencontres de réflexion sur l'engagement avec les plus pauvres ainsi qu'un soutien financier au développement du volontariat international dans d'autres pays,
- Effectuer la péréquation de salaires entre les volontaires ATD Quart Monde présents principalement en France et en Belgique, c'est à dire la mise en commun des salaires et revenus des volontaires puis la redistribution sous forme d'indemnités mensuelles et aides au paiement des charges de logement ou d'impôts sur le revenu.
- Le Mouvement ATD Quart Monde, l'association ATD Quart Monde de Noisy et TAE sont employeurs de volontaires. Ces structures versent donc les salaires nets des volontaires qu'ils emploient à Volontariat International qui effectue la péréquation.

Afin de soutenir l'accueil, la formation et l'engagement de volontaires en France et dans le monde, Volontariat International a apporté une subvention liée à cette mission au Mouvement International s'élevant à **750 000 €**, à Terre et Homme de Demain à hauteur de **200 000 €** et au Mouvement ATD Quart Monde à hauteur de **150 000 €**.

Au titre de la formation des volontaires, le Mouvement ATD Quart Monde a reversé **37 774 €** à Volontariat International. Au même titre, le Mouvement International lui a reversé un montant total de **99 160 €**.

3.3. Le Mouvement ATD Quart Monde

Le Mouvement ATD Quart Monde gère principalement l'action menée en France et il est employeur des volontaires menant des projets pilotes sur le territoire français, soit environ **200** volontaires permanents.

Le Mouvement ATD Quart Monde a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **1 640 000 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde met à disposition de Terre et Homme de Demain et de Volontariat International du personnel qui assure le suivi des missions, la gestion administrative et l'aide à la réinsertion des volontaires de solidarité internationale. Ce travail a fait l'objet d'un remboursement de Terre et Homme de Demain pour un montant de **211 035 €** et de Volontariat International pour un montant de **188 009 €**.

Le Mouvement ATD Quart Monde apporte également son soutien au centre de promotion familiale de Noisy. A ce titre, ATD France a facturé à Noisy **129 612 €** couvrant la mise à disposition de volontaires (88 727 €), des frais d'assurance (4 894 €), des frais de siège (34 913 €), des frais de formation (810 €) et d'animation (268 €).

Le Mouvement International a remboursé au Mouvement ATD Quart Monde des frais de personnel pour un montant de **896 975 €** et sa quote-part d'autres frais pour un total de **19 547 €**.

Les salariés, travaillant pour le Mouvement ATD Quart Monde sans avoir un engagement de volontaires, sont recrutés par l'association André Micard qui les met à disposition. Ils sont donc bien comptabilisés en « personnel extérieur » et non en « charge de personnel ».

3.4. ATD Quart Monde – Terre et Homme de Demain

L'association **Terre et Homme de Demain** est l'organisme d'envoi des volontaires de solidarité internationale à qui elle verse une indemnité.

Terre et Homme de Demain a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **900 000 €**.

Terre et homme de Demain a reçu du Mouvement international le remboursement de prestations et de frais de personnel pour un montant total de **28 139 €**.

Comme pour les salaires, les indemnités des volontaires sont versées à Volontariat International qui effectue la redistribution (péréquation). Avec les frais de fin de mission, cela a représenté un versement de **185 278 €**.

3.5. Le Mouvement International ATD Quart Monde

Le Mouvement International ATD Quart Monde a pour rôle de s'engager au sein des instances internationales, notamment l'ONU, afin que les plus pauvres ne soient pas oubliés au niveau mondial et puissent être entendus. Il anime le Mouvement dans le monde, en organise les réunions internationales. Il a la charge du Centre Joseph Wresinski, situé à Baillet-en-France, qui se consacre à la conservation des archives du Mouvement, à leur accessibilité et au rayonnement de la pensée du Père Joseph Wresinski, fondateur du Mouvement.

Avec Baillet, les sites de Méry-sur-Oise et Pierrelaye qui en accueille les équipes constitue ce que le Mouvement appelle le « Centre international ». Le Mouvement International a reçu de la Fondation une subvention de **1 050 000 €** pour en supporter les charges. La Fondation lui a versé aussi une subvention de **24 004 €** en soutien à Tapor, le courant d'amitié entre les enfants qui est animé par le Mouvement International.

Le Mouvement International a reçu du Mouvement ATD Quart Monde le remboursement d'un ensemble de frais pour lesquels il avait obtenu des financements pour un montant total de **86 554 €**. Il s'agit pour l'essentiel de l'organisation de sessions internationales, de formation, de frais de l'équipe Europe, du secrétariat des amis et de la librairie.

Volontariat International a remboursé au Mouvement International des charges de logement des volontaires à Pierrelaye s'élevant à **49 780 €**.

Terre et Homme de Demain a apporté sa participation à des projets du Mouvement International pour un montant de **8 594 €**.

3.6. L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand

L'association ATD Quart Monde de Noisy-le-Grand est un centre de promotion familiale où l'action de promotion familiale, sociale et culturelle vise à permettre à des familles vivant dans l'extrême pauvreté de passer d'une situation de non-droit à une reconquête de l'ensemble de leurs droits fondamentaux et à l'exercice de leurs responsabilités familiales et sociales.

3.7. Travailler et Apprendre Ensemble

Travailler et Apprendre Ensemble est un projet pilote destiné à inventer de nouvelles manières de travailler et d'apprendre ensemble, en associant des personnes en situation de grande exclusion et d'autres travailleurs de tous milieux. Il a apporté des prestations (informatique, maintenance, ménage) à ATD Quart Monde Noisy le Grand (**49 314 €**), au Mouvement ATD Quart Monde (**13 230 €**) et au Mouvement International (**7 690 €**). Il a aussi remboursé **24 188 €** au Mouvement ATD Quart Monde au titre de la mise à disposition de personnel.

3.8. ATD Quart Monde Réunion

ATD Quart Monde Réunion est l'association qui porte l'action d'ATD Quart Monde à La Réunion. Elle a reçu de la Fondation une subvention de fonctionnement s'élevant à **100 000 €**.

Elle a remboursé **5 437 €** à Terre et Homme de Demain, ainsi que **39 555 €** au Mouvement ATD Quart Monde au titre des volontaires permanents mis à disposition par celui-ci pour l'action dans la région.

4. Commentaires sur les comptes combinés

Les comptes combinés se caractérisent par les éléments suivants :

Total du Bilan	43 764 769 €
Total du compte de résultat	16 843 218 €
Dont résultat de l'exercice	453 515 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

4.1. Événements significatifs en 2017

- En 2017, ATD Quart Monde a célébré les 60 ans du Mouvement et le centenaire de la naissance de son fondateur Joseph Wresinski. Cela a constitué une opportunité particulière de mobilisation et l'année a été marquée par des événements exceptionnels. Il y a eu l'organisation d'un colloque à Cerisy en juin visant à mieux comprendre et faire connaître « ce que la misère nous donne à repenser » pour aujourd'hui et pour demain. ATD Quart Monde a donné un retentissement particulier au 17 octobre 2017, Journée mondiale du refus de la misère, puisque c'était aussi le 30^{ème} anniversaire de l'appel de Joseph Wresinski à l'origine de cette mobilisation annuelle. Cette mobilisation a donc représenté une charge supplémentaire, mais elle a aussi fourni des opportunités de faire connaître ATD Quart Monde et d'obtenir de nouveaux soutiens tant publics que privés pour les années à venir.
- Pour finaliser la prise en charge du Centre International par le Mouvement International, les immobilisations qui le concernaient lui ont été transférées par le Mouvement ATD Quart Monde. Ces transferts font partie des cessions et acquisitions mais sont sans impact sur le bilan global.

4.2. Perspectives 2018

- Dans la poursuite de la simplification de la gestion administrative d'ATD Quart Monde et pour en alléger les coûts, le rapprochement de l'association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain avec le Mouvement International ATD Quart Monde est en cours de réalisation. A partir du 1^{er} janvier 2018, les activités de Terre et Homme de Demain seront supportées financièrement par le Mouvement International.

5. Commentaires sur le compte d'emploi des ressources combiné

5.1. Cadre légal

Le compte d'emploi des ressources (CER) de l'exercice clos le 31 décembre 2017 a été réalisé en application des dispositions législatives et réglementaires et notamment, pour la septième année consécutive, en application de l'arrêté du 11 décembre 2008 portant homologation du règlement comptable 2008 – 12 et du décret 2009–540 du 14 mai 2009 et arrêté du 2 juin 2009.

Les règles d'établissement du nouveau compte d'emploi des ressources ont été arrêtées par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 24 mars 2010 et approuvées par l'organe décisionnel de chaque entité participant aux comptes combinés. Elles ont été mises à jour par le conseil d'administration de la Fondation ATD Quart Monde du 16 juin 2015.

5.2. Règles et méthodes comptables utilisées

A. Ressources

Les produits du compte de résultat sont ventilés sans aucun retraitement dans les rubriques du compte emplois des ressources :

1) Ressources collectées auprès du public :

- dons manuels non affectés
- dons manuels affectés
- legs et autres libéralités

2) Autres fonds privés :

- Adhésions
- Vente (produits et services, publications,...)
- Partenariat entreprises et mécénat : participations, contributions et subventions apportées par les acteurs du monde économique (entreprises, fondations d'entreprise...) et les autres organismes privés (Fondation, associations...)
- Dons reçus dans un pays étranger et affectés à ce pays.
- Participations diverses, remboursements et solde de la péréquation des salaires

3) Subventions et autres concours publics

- Toutes les subventions. La dotation globale versée au CHRS de Noisy le Grand est intégré aux subventions.

4) Autres produits :

- loyers encaissés
- autres produits de gestion courante
- produits financiers (revenus des placements et produits sur cessions de valeurs mobilières)
- cessions d'immobilisations
- produits exceptionnels

B. Emplois

1) Missions sociales

Les missions sociales d'ATD Quart Monde s'organisent selon 4 axes complémentaires qui lui permettent de mener une action globale contre la misère et pour la construction d'une société où chacun est respecté dans son égale dignité et a sa place pleine et entière:

- l'action au niveau national et international avec des personnes, familles, communautés très pauvres, quel que soit son domaine, ainsi que le travail d'évaluation, de programmation et de coordination de ces actions ;
- le travail de représentation publique de ces populations auprès de toutes instances locales, nationales et internationales ;
- les travaux d'étude et de recherche, l'effort de formation permettant de mieux connaître qui sont les plus pauvres et d'agir ensemble ;
- les actions de mobilisation civique et d'information de l'ensemble des citoyens pour que les choses changent.

Les missions sociales sont réalisées en France ou à l'étranger, les emplois étant comptabilisés selon l'utilisation finale de chacune des associations. A l'étranger, l'action est réalisée soit directement, en particulier par l'association ATD Quart Monde Terre et Homme de Demain en Afrique, Asie, Océan indien, Amérique latine et Caraïbes, ou par la mise à disposition de volontaires permanents, soit indirectement par le soutien à des associations ATD Quart Monde à l'étranger (Europe, Amérique du nord).

2) Frais de recherche de fonds

Appel à la générosité du public:

Seule la Fondation ATD Quart Monde recueille les fonds issus de la générosité du public.

Les frais de collecte incluent : coûts d'imprimerie, de courrier et de traitement liés à l'appel et à la collecte (coût direct des appels et messages, traitement des chèques, envoi des reçus fiscaux et de la lettre annuelle aux amis donateurs) ainsi que 10% du journal mensuel Feuille de Route et des sites web.

Autres fonds privés : une équipe au centre national et au centre international assurant la recherche de fonds privés (entreprises, fondation...).

Subventions et autres concours publics : une équipe au centre national et, depuis 2015, une équipe au centre international, assurant la recherche et le suivi de subventions et autres concours publics.

3) Frais de fonctionnement

Les frais de gestion comprennent le coût des équipes administration France, administration internationale et Fondation assurant les missions suivantes : centralisation du traitement comptable, gestion administrative

du personnel, suivi des assurances, gestion financière et immobilière, et soutien aux personnes bénévoles portant les responsabilités ci-dessus à un niveau local, national ou hors de France ; ainsi que les coûts équivalents portés par les structures locales : ATD Quart Monde Noisy le Grand, ATD Quart Monde La Réunion et TAE (principalement frais de comptabilité et de commissariat aux comptes).

Sont isolées dans la rubrique charges exceptionnelles et financières les charges exceptionnelles, les frais et services bancaires, les intérêts d'emprunts et les moins-values sur valeurs mobilières liés à la gestion financière.

4) Dotations aux provisions

(rubrique II des charges du compte d'emploi des ressources)

La dotation aux provisions comprend :

- les provisions pour dépréciation des valeurs mobilières dotées au titre de l'exercice. Une provision est enregistrée quand une valeur mobilière est inférieure au 31 décembre à son cours d'achat. Elle est reprise sur l'exercice suivant lorsque sa valeur est revenue à son cours d'achat.
- les provisions pour risques divers et travaux
- la provision pour dépréciation des stocks de livres.

5) Engagements à réaliser sur ressources affectées

(rubrique III des charges du CER)

La fraction des dons ou subventions affectés reçus en 2017 et non utilisée sur l'exercice est enregistrée dans cette rubrique avec contrepartie en fonds dédiés au passif du bilan.

C. Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public

- 1) Sont d'abord déduites de la colonne des emplois les recettes issues des subventions, mécénat ou toutes autres recettes affectées non liées à la générosité du public (ventes, participations, produits financiers...). Le solde est comblé par les ressources issues de la générosité du public. Les subventions versées en Amérique du Nord étant financées par les produits financiers et éventuellement les legs ou les réserves, et non par les dons ou le mécénat, il est vérifié que les produits financiers et les legs couvrent bien ces subventions.

Les produits de la générosité du public sont utilisés jusqu'à consommation de l'ensemble des produits de la générosité du public non affectés de l'année, ou disponibles en début d'année, en respectant l'ordre suivant :

- affectation selon la volonté du donateur
- frais de collecte
- missions sociales en France
- missions sociales à l'étranger
- frais de recherche de subventions et concours publics

- frais de gestion
- immobilisations de l'année le cas échéant.

Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées au 31 décembre ne peut être inférieur à celui inscrit dans le CER de la Fondation ATD Quart Monde. Au 31 décembre 2017, il s'élève à 1 991 637 €.

2) Traitement des immobilisations

ATD Quart Monde pourra décider de ne pas financer par la générosité du public certaines immobilisations. Les immobilisations acquises avant le premier janvier 2009 ne sont pas considérées comme financées par la générosité du public.

D. Valorisation du bénévolat et contribution en nature

Le Mouvement ne dispose pas d'outil pour mesurer le temps passé par les alliés, militants et bénévoles pour leur action. L'approche du bénévolat en terme d'heures passées est en effet très décalée et non appropriée à la forme d'engagement proposée par ATD Quart Monde. Les alliés et militants sont principalement engagés dans leur travail, quartiers, familles, réseaux sociaux etc. Cet engagement citoyen n'est pas assimilable à un nombre d'heures passées dans une action, puisque c'est en quelque sorte l'engagement de toute une partie de leur vie professionnelle ou citoyenne. Près de 8 000 membres actifs s'engagent ainsi dans le refus de la misère au quotidien, pour faire bouger la société et soutenir l'accès de tous aux droits de tous.

6. Annexes

- A. Immobilisations et amortissements
- B. Capitaux propres et fonds dédiés
- C. Créances
- D. Dettes
- E. Comptes courants Associations sœurs
- F. Valeurs mobilières de placement
- G. Engagements hors bilan
- H. Provisions

A. Immobilisations et amortissements

Valeurs brutes des immobilisations

		à nouveau	acquisitions	cessions	Total fin d'exercice
2080	Immobilisations incorporelles	384 676		42 287	342 389
2110	Terrains	2 311 793	64 000		2 375 793
2136	Constructions	27 654 785	605 709	117 839	28 363 783
2150	Outillage	337 884	19 607	42 676	314 815
2180	Matériel informatique	305 204	80 253	22 742	362 715
2181	Aménagements	1 230 148	143 984	12 526	1 361 606
2182	Matériel de transport	290 739	6 176	16 744	280 172
2183	Matériel de bureau	21 308	1 013		22 321
	Total immos corporelles	32 151 861	920 743	212 528	33 081 205
2310	Immobilisations en cours	221 128	35 745		35 745
	TOTAL	32 757 665	956 488	254 815	33 459 339

Amortissements

Amortissements des immobilisations

		à nouveau	dotation	reprise	Total fin d'exercice
2080	Immobilisations incorporelles	308 127	12 468	471	320 124
2110	Terrains				
2136	Constructions	11 969 600	996 746		12 966 346
2150	Outillage	239 544	19 886	5 827	253 603
2180	Matériel informatique	278 763	32 831	22 742	288 851
2181	Aménagements	1 122 736	52 402	12 526	1 162 612
2182	Matériel de transport	262 569	14 583	14 401	262 751
2183	Matériel de bureau	17 240			17 240
	Total immos corporelles	13 890 451	1 116 448	55 496	14 951 402
2310	Immobilisations en cours				
	TOTAL	14 198 578	1 128 915	55 967	15 271 527

B. Capitaux propres et fonds dédiés

Fonds propres	Montant fin 2016 avant affectation du résultat	+	-	Montant fin 2017 avant affectation du résultat
Dotation initiale	1 296 970	-	-	1 296 970
Fonds associatif et dons investis	11 483 793	320 107	-	11 622 851
Réserves	20 488 638	50 392	253 727	20 331 629
Report à nouveau	3 146 200	462 870	-	4 197 309
Sous-total	36 415 601	833 368	253 727	36 995 242

Resultat comptable exercice	259 641	453 515	259 641	453 515
Subventions investissements	1 889 372	-	6 137	1 883 235
Provisions réglementées	173 389	2 316	-	175 705
Total	38 738 003	1 289 199	519 505	39 507 697

Fonds dédiés	Montant fin 2016	+	-	Montant fin 2017
Fonds provenant de l'appel à la générosité du public				
		843 300		843 300
Autres fonds dédiés				
	1 872 050	670 555	619 103	1 923 502
Total				
	1 872 050	1 513 855	619 103	2 766 802

C. Etat des créances

C – État des créances 2017

Créances cumulées	Montant brut	Degré de liquidité de l'actif	
		à moins d'1 an	à plus d'1 an
Avances et prêts	305,00	305,00	
Cautions	73 532,16	71 502,16	2 030,00
Provision financière	-2 000,00		-2 000,00
Avances, dépôts et cautionnements	71 837,16	71 807,16	30,00
Subventions à recevoir	949 349,33	617 217,73	332 131,60
Comptes courants associations sœurs	1 282,50	1 282,50	0,00
Produits à recevoir	483 487,56	483 487,56	0,00
Charges constatées d'avance	24 846,87	24 846,87	0,00
Produits à recevoir et charges d'avances	508 334,43	508 334,43	0,00
Fournisseurs débiteurs	14 456,11	14 456,11	0,00
Débiteurs divers	864 168,32	864 168,32	0,00
Personnel débiteur (42)	1 500,23	1 500,23	0,00
Org. Sociaux & à payer à l'Etat	99 056,78	99 056,78	0,00
Clients	94 471,07	94 471,07	0,00
Provision pour dépréciation de compte de tiers	-11 950,00	-11 950,00	0,00
Autres créances	1 061 702,51	561 702,51	500 000,00
Total	2 594 505,93	1 760 344,33	834 161,60

D. Etat des dettes

Dettes	montant	Degré d'exigibilité		
		- d'un an	1 à 5 ans	+ de 5 ans
Emprunts	97 979,64	23 141,87	74 837,77	
			-	
associations sœurs	145 704,74	145 704,74	-	
Dettes à court terme	1 119 316,10			
Dépôts et cautions	228,67	228,67	-	
Fournisseurs	346 314,66	344 984,66	1 330,00	
Frais de Personnel à payer	311 470,33	311 470,33	-	
Etat	28 328,78	28 328,78	-	
Fonds en dépôt	46 000,00	46 000,00	-	
Créditeurs divers	115 374,87	115 374,87	-	
Charges à payer	48 785,65	48 785,65	-	
dettes fiscales et sociales	222 813,14	222 813,14	-	
Produits constatés d'avance	81 041,97	81 041,97	-	
TOTAL	1 444 042,45	1 286 832,71	76 167,77	-

E. Comptes courants Association sœurs

Associations	Micard		Canada		Belgique		Suisse		Autres		Total	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
EQUIPES S&S		12 081,94			700,00				582,50		1 282,50	12 081,94
Mvt.ATD		56 789,37										56 789,37
Terre et Homme		951,56										951,56
Fondation	-	14 882,47		-		50 060,00		30,00				64 972,47
Noisy												
Mouv. Internat.		10 909,40										10 909,40
La Réunion												
TAE												
Total	-	95 614,74	-	-	700,00	50 060,00	-	30,00	582,50	-	1 282,50	145 704,74

F. Valeurs mobilières de placement

		Brut	Provision	Net	Valeur Boursière
Fondation	ATD fonds	11 132 765,49 €		11 132 765,49 €	14 354 677,00 €
	Autres	- €	- €	- €	- €
Equipe	ATD fonds	2 990 218,47 €		2 990 218,47 €	3 286 853,60 €
	Autres	7 946,70 €	2 077,02 €	5 869,68 €	5 869,68 €
Mvt Int	ATD fonds	807 755,63 €		807 755,63 €	947 628,93 €
	Autres	204 150,00 €	14 941,92 €	189 208,08 €	190 972,75 €
Noisy	ATD fonds			- €	
	Autres	519 611,00 €		519 611,00 €	519 611,00 €
Total	ATD Fonds	14 930 739,59 €	- €	14 930 739,59 €	18 589 159,53 €
	Total Autres	731 707,70 €	17 018,94 €	714 688,76 €	716 453,43 €
	Total	15 662 447,29 €	17 018,94 €	15 645 428,35 €	19 305 612,96 €

Quand la valeur boursière à la clôture de l'exercice est supérieure à la valeur comptable, aucune plus value n'est comptabilisée.

Plus values latente	Fondation	3 221 911,51
	Equipe	296 635,13
	Mvt Int	141 637,97
	Total	3 660 184,61

G. Engagements hors bilan

Engagements reçus

30 legs acceptés et non soldés dont le règlement des successions est en cours, pour un montant estimé à 1 138 K€ au 31/12/2017.

19 nouveaux legs reçus pendant l'exercice 2017 pour un montant de 793 K€

Les anciens legs ont été ajustés de 471 K€ supplémentaires

Stock au 31/12/2016: 2 114 K€

Nouveaux legs 2017 : 793 K€

Ajust anciens legs: 471 K€

Legs encaissés 2017 : -2 240 K€

Stock au 31/12/2017 : 1 138 K€

Une donation de 800 859,07 € a été reçue en décembre 2017 sous forme de parts sociales de sociétés dont la vente sera réalisée en 2018. Un fonds dédié a été constitué conformément à l'accord signé avec le donateur.

Engagements donnés

Retraite des personnels : 8 867 € (2 117 € + 6 150 €)

H. Etat des provisions

Nature des provisions / associations	Situation au 31/12/2016	Reprises 2017	Dotations 2017	Situation au 31/12/2017
Provisions pour dépréciation des stocks				
Mouvement ATD Quart Monde	39 565,00 €	39 365,00 €	39 320,00 €	39 520,00 €
Noisy : réserves	129 498,00 €	- €	20 000,00 €	149 498,00 €
Total	169 063,00 €	39 365,00 €	59 320,00 €	189 018,00 €
Provisions pour dépréciation des comptes de tiers				
Noisy : provisions pour dépréciation cpte client	7 432,00 €	- €	1 400,00 €	8 832,00 €
TAE : provision pour dépréciation des comptes de tiers	2 846,41 €	2 846,41 €	- €	- €
Total	10 278,41 €	2 846,41 €	1 400,00 €	8 832,00 €
Provisions pour dépréciation des immobilisations				
Noisy : provisions pour dépréciation immo financières	2 000,00 €	- €	- €	2 000,00 €
Total	2 000,00 €	- €	- €	2 000,00 €
Provisions réglementées				
Noisy	173 389,00 €	- €	2 316,00 €	175 705,00 €
Total	173 389,00 €	- €	2 316,00 €	175 705,00 €
Provisions pour risques et charges				
Mouvement ATD Quart Monde	120 000,00 €	120 000,00 €		- €
Noisy : provisions pour réparations locatives	31 400,00 €			31 400,00 €
Noisy : provisions pour départ à la retraite	- €	- €	14 827,00 €	14 827,00 €
Total	151 400,00 €	120 000,00 €	14 827,00 €	46 227,00 €
	SOUS-TOTAL	506 130,41 €	162 211,41 €	421 782,00 €
Provisions pour dépréciation des valeurs mobilières				
Fondation	- €	- €	- €	- €
Volontariat	2 024,90 €		52,12 €	2 077,02 €
Mouvement international	39 935,19 €	24 993,27 €	- €	14 941,92 €
Total	41 960,09 €	24 993,27 €	52,12 €	17 018,94 €
	TOTAL	548 090,50 €	187 204,68 €	438 800,94 €